



Limite de candidature	28-11-2026
Mise à jour	27-10-2026
Référence	32965
Service	INSPECTION GENERALE DES SERVICES
Localisation	Marseille
Contrat	Fonctionnaire et Contractuel
Expérience	3 à 5 ans
Disponibilité	1 à 3 mois
Formation	BAC + 5
Statut	-
Fonction	275 - Autre
Variables	Prime de fin d'année de 1860€ bruts versée annuellement (au prorata du temps de présence dans l'année)
Filière	Technique et Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	INGENIEUR et/ou ATTACHE TERR
Grade	-

Contexte et définition du poste

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence pilote des politiques publiques innovantes au service de ses habitants. Son action couvre des secteurs clés tels que la mobilité durable, la transition écologique, l'aménagement urbain, la solidarité sociale, la protection des plus vulnérables ainsi que le développement économique, culturel et numérique.

Elle est la plus vaste Métropole de France, regroupant 92 communes et un peu moins de 9000 agents engagés. Rejoignez-nous et contribuez à façonner l'avenir de notre collectivité dynamique et innovante !

Au sein de l'**Inspection Générale des Services (IGS)**, la Métropole Aix-Marseille-Provence recrute une/un **Déléguée/Délégué à la Protection des Données** chargé(e) de déployer la mission de mutualisation de la fonction de DPO entre la Métropole et les communes membres adhérentes, de piloter le conventionnement avec les communes membres adhérentes, de les informer et les conseiller dans l'application du RGPD, d'assurer le déploiement des outils de gestion de la démarche RGPD auprès des communes membres adhérentes, et de co-animer le réseau des DPO du ressort de la Métropole.

Vos missions :

- Suivi des conventionnements avec les communes adhérentes (une cinquantaine) : préparer et suivre les conventions de mutualisation avec les communes adhérentes, les accompagner dans la désignation de la Métropole comme DPO à la CNIL, être le point de contact désigné pour les communes adhérentes, suivre l'exécution des conventions, et piloter le cabinet de conseil extérieur chargé de l'initialisation de la démarche avec les communes adhérentes (suivi de l'exécution du marché).
- Gestion de la démarche RGPD : créer les entités juridiques, suivre les utilisateurs, assurer le suivi financier des licences, piloter et suivre le déploiement des fonctionnalités de la solution métropolitaine auprès des communes adhérentes pour la démarche de mise en conformité et les registres (activités de traitement, violations de données personnelles, gestion des demandes des personnes concernées, sous-traitants...), apporter une veille réglementaire et un conseil technique.
- Conduite de la mission de mutualisation de la fonction de DPO de la Métropole avec les communes adhérentes : assurer les missions réglementaires socles du DPO (art 39 du RGPD) telles que l'information et conseil du responsable de traitement sur les obligations en matière de protection des données et sur l'exercice des droits des personnes concernées, le contrôle du respect des dispositions du RGPD en matière de répartition des responsabilités sur les données personnelles avec les sous-traitants et les responsables conjoints, la sensibilisation et l'information du personnel, le conseil en matière d'analyse d'impact sur la

protection des données, et être le point de contact de l'autorité de contrôle (CNIL).

- Coordination forte avec le DPO de la Métropole pour assurer la continuité des fonctions et la co-animation du réseau des DPO du ressort de la Métropole.

Profil recherché

Issu(e) d'une formation technique (informatique SI...) et/ou juridique (droit public/administratif/propriété intellectuelle...), vous disposez d'une spécialisation DPO-RGPD avec une expérience dans le domaine.

La connaissance de l'environnement public et spécifiquement des collectivités territoriales, est recherchée.

Pédagogue et à l'écoute de vos interlocuteurs, vous êtes à l'aise pour développer des relations de qualité.

Doté(e) d'une curiosité intellectuelle et d'un sens de l'analyse, vous savez apporter un appui constructif sur une situation.

Vous faites preuve de rigueur, de pragmatisme et d'autonomie dans l'exercice de vos missions.

Permis B requis (déplacements sur le territoire métropolitain).

Informations complémentaires

Rejoignez notre collectivité !

Plus d'informations sur [le recrutement à la Métropole Aix-Marseille-Provence](https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=7757&id_origin=0)

Des conditions de travail attractives

- Titres restaurant d'une valeur faciale de 10,50€ (après un mois de carence)
- Télétravail possible selon les missions
- Participation à la mutuelle et/ou la prévoyance labellisées / aux frais de transports / au Pass métropolitain
- Accès aux prestations délivrées par M+ : la Régie Métropolitaine d'action sociale
- Cadre de travail lumineux et agréable / Nombreux services disponibles au sein de la Tour : conciergerie, crèche, restaurant inter-entreprises, etc.
- Rémunération composée du traitement de base indiciaire lié au grade + prime(s) liée(s) à la fonction et à l'expérience acquise + prime de fin d'année

Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Une prise de contact ou l'envoi de vos CV et lettre de motivation par mail ne vaut pas candidature.